

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT

31 - Haute-Garonne

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

• en exercice	11
• présents	9
• votants	11
• absents	2
• exclus	

De la commune BARBAZAN

Séance du 10 avril 2019 à 18 heures 00

Date de convocation :

03 avril 2019

Date d'affichage :
Objet
Vote du Budget primitif
2019.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Mme STRADERE Michèle

Étaient présents :

Mmes ARIES Fabienne, BOLEA Maryse, STRADERE Michèle,
VEYRIES Nadine,
Ms DELORT Thierry, MAURETTE Bernard, SALES André, SIBRA
Gérard, VALLE Anthony
Absent procuration: BRUNA Roger procuration à STRADERE Michèle,
NOE Liliane procuration BOLEA Maryse.

Secrétaire de séance :

M. MAURETTE Bernard

Madame le Maire soumet aux membres du Conseil Municipal les propositions budgétaires pour l'exercice 2019.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, unanime :

ADOpte le budget primitif de la commune pour 2019 qui s'équilibre de la façon suivante :

Section de fonctionnement :

Dépenses : 437 343.00 €

Recettes : 437 343.00 €

Section Investissement :

Dépenses : 90 162.10 €

Recettes : 90 162.10 €

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous-préfecture le.

Publié ou notifié le .

Fait à BARBAZAN, le 27 mai 2019

Le Maire

